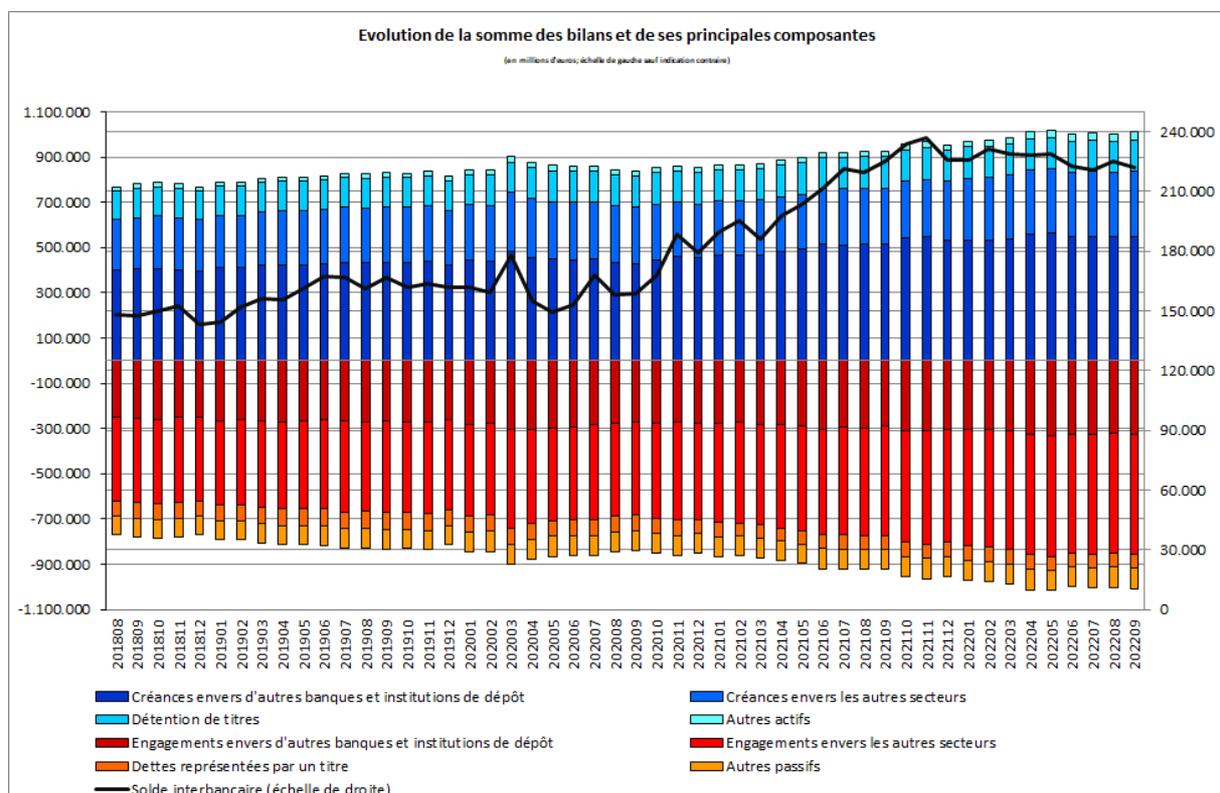


Luxembourg, le 2 novembre 2022

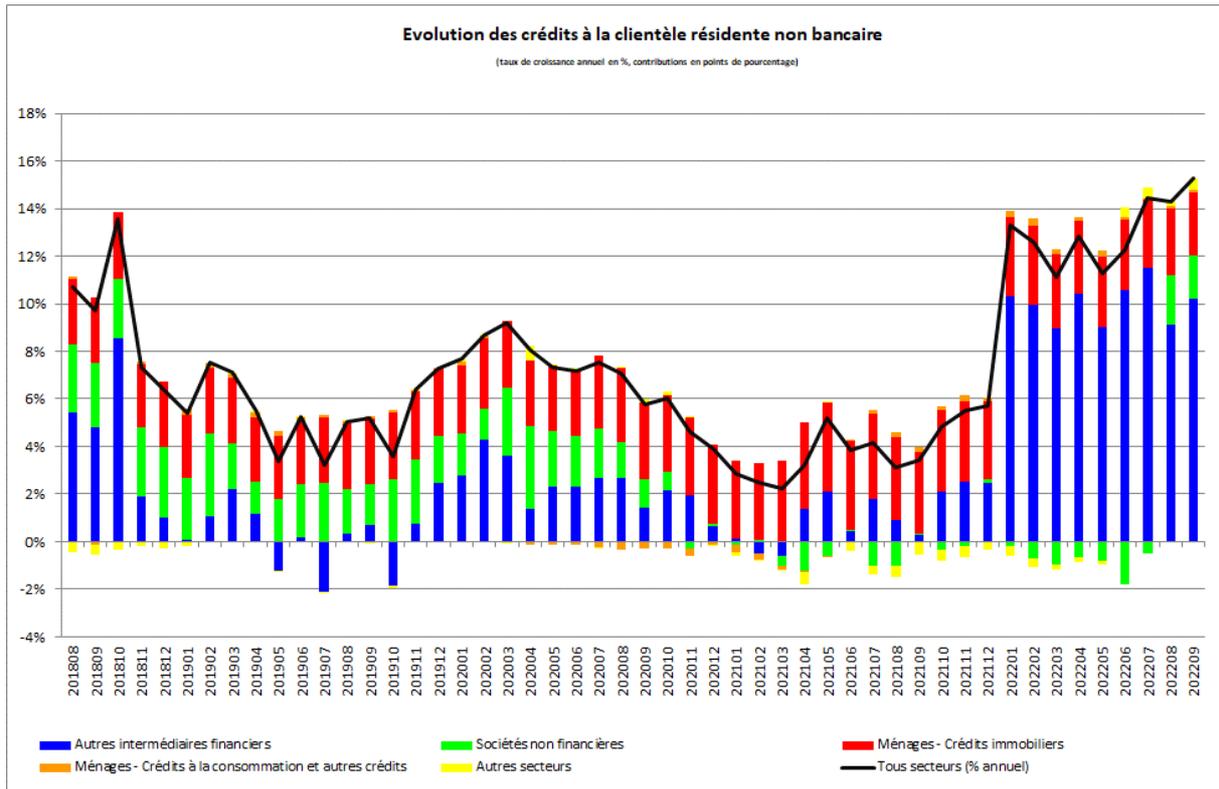
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 1 011 488 millions d'euros au 30 septembre 2022 contre 1 002 936 millions d'euros au 31 août 2022, soit une augmentation de 0,85%. Cette évolution est principalement due à la hausse des autres actifs. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 9,5%.



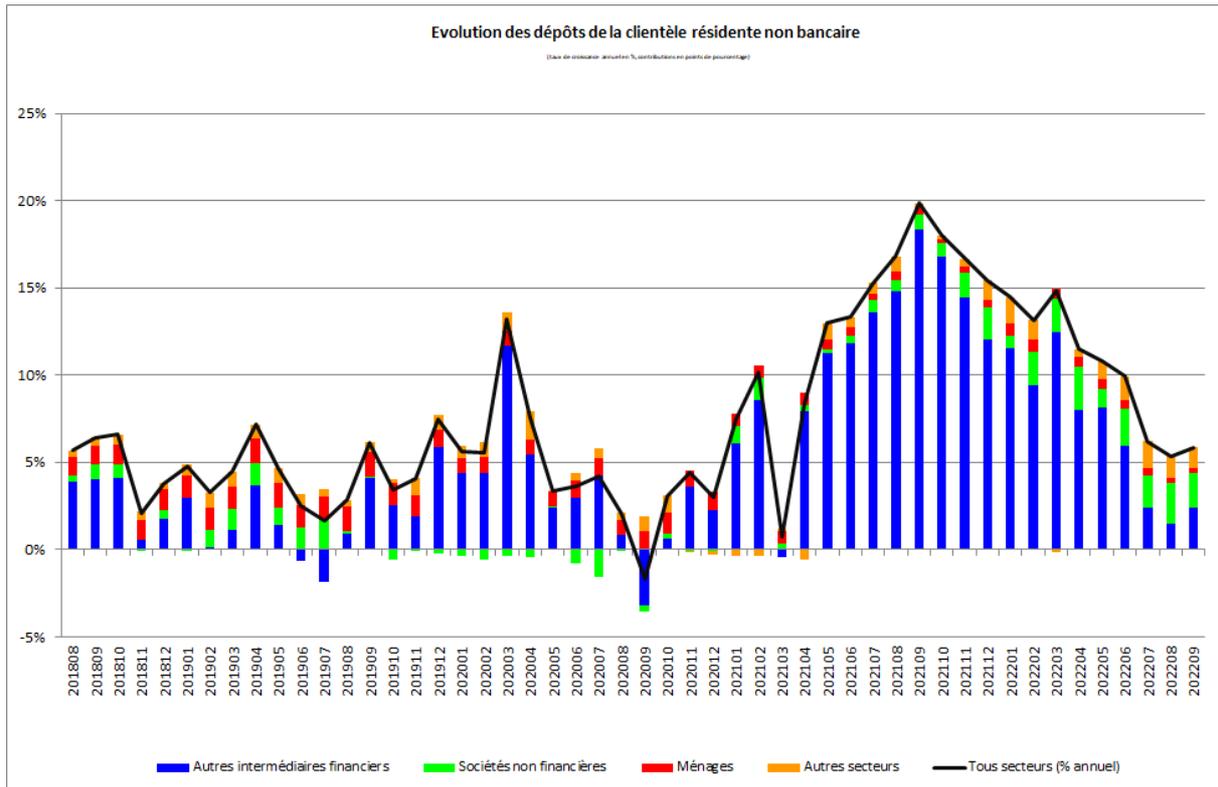
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a diminué de 2 805 millions, soit 1,2%, pour atteindre 222 290 millions d'euros à la fin du mois de septembre 2022.

Les crédits à la clientèle non bancaire ont progressé de 1 735 millions d'euros, soit 1,4%, entre août 2022 et septembre 2022. Sur douze mois, ces crédits se sont accrus de 16 078 millions d'euros, soit 15,3%.



Entre septembre 2021 et septembre 2022, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont progressé de 1 898 millions d'euros (soit 6,6%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 2 833 millions d'euros (soit 7,3%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont progressé de 10 748 millions d'euros (34,5%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont progressé de 4 297 millions d'euros, soit 1,34%, entre août 2022 et septembre 2022. Sur douze mois, ces dépôts ont augmenté de 17 957 millions d'euros, soit 5,8%.



Entre septembre 2021 et septembre 2022, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 70,3% au 30 septembre 2022) ont augmenté de 7 455 millions d'euros (soit 3,4%) et ceux des ménages de 900 millions d'euros (soit 2,0%). Les dépôts des SNF ont augmenté de 5 992 millions d'euros (soit 31,9%) et ceux des autres secteurs¹ ont également progressé de 3 610 millions d'euros (soit 15,8%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 14 septembre 2022 au 1er novembre 2022, s'élève à 6 540 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 56 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu